

Attestation de prise en charge par l'avocat

Version 16.04.2014

Informations relatives au dossier, à remplir par l'avocat

Demandeur à l'AJ :

Monsieur / Madame / Mademoiselle (Nom, Prénom) : _____

Adresse postale : _____ CP VILLE : _____

Contre :

ADVERSAIRE 1

Nom Prénom / raison sociale :

Adresse : _____

CP VILLE : _____

ADVERSAIRE 2

Nom Prénom / raison sociale :

Adresse : _____

CP VILLE : _____

① Si plus de 2 adversaires, merci d'ajouter leur nom, prénom / raison sociale et domicile sur feuille libre agrafée à la présente.

① L'adresse de l'adversaire est indispensable pour obtenir la désignation d'un huissier.

Juridiction :

Type de juridiction : _____

Ville de la juridiction : _____

Juridiction saisie Juridiction à saisir

Code de procédure : _____

① Si la juridiction est déjà saisie, le BAJ de LILLE n'est compétent que pour les affaires relevant d'une juridiction sur le ressort du TGI de LILLE.

① La précision du code de procédure – liste disponible sur l'Intranet de l'Ordre des avocats – permet un traitement plus rapide de la demande d'AJ et du règlement de l'indemnisation de l'avocat en fin de procédure.

Avocat

Je, soussigné Maître _____, Avocat au barreau de LILLE

Adresse postale : _____ CP VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Email : _____ @ _____

Accepte de prendre en charge au titre de l'aide juridictionnelle ce dossier.

Huissier(s) :

Huissier(s) choisi(s) par l'avocat : Oui Non

Si oui, Précisez l'étude : _____

Si non, faut-il désigner un ou des huissiers sur le ressort du domicile du ou des adversaires : Oui Non

Fait à Lille, le ____ / ____ / ____

Signature de l'Avocat :

Partie réservée au BAJ

Cachet de réception du BAJ :

① Faute de date et de signature, la présente attestation ne sera pas prise en compte pour la désignation de l'avocat au titre de l'AJ.

① La présente attestation, jointe en double exemplaire en page de garde de la demande d'AJ, permet à l'avocat de recevoir la preuve de la date de dépôt de la demande. En cas d'incohérence avec les informations reportées à la demande d'AJ, c'est le présent formulaire qui sera pris en compte.

PL/5/9/16.04.2014

| Situation du demandeur | Pièces à joindre (photocopie complète et lisible) | Exceptions et précisions |
|--|---|--|
| ETAT-CIVIL | | |
| <i>Situation de famille</i> | | |
| Personne mariée, pacsée OU ayant des enfants | Attestation sur l'honneur ET Attestation CAF de moins de trois mois. OU Copie du livret de famille (toutes les pages remplies) | |
| Célibataire | Copie de la CNI, OU du passeport OU du permis de conduire ET Attestation sur l'honneur de vie célibataire ou en couple | |
| Personne morale à but non lucratif ou syndicat de copropriété | Voir formulaire CERFA 10-0088, à remplir, et qui précise les pièces à joindre. | |
| <i>Nationalité</i> | | |
| Personne française | Copie de la CNI ou du passeport en cours de validité | Le demandeur n'est pas tenu de justifier de sa nationalité si : La demande concerne un litige avec l'Etat français quant à vos conditions de résidence en France OU si le demandeur est mineur OU si le demandeur est convoqué, s'il veut se constituer partie civile ou si il veut faire appel d'une décision rendue par : le tribunal correctionnel, le juge des enfants, le juge d'instruction, le juge d'application des peines, la Cour d'assises. Si le demandeur est ressortissant du Danemark, merci de prendre contact avec le BAJ. |
| Personne étrangère ressortissant de l'Union européenne | | |
| Personnes étrangère non ressortissante de l'Union européenne | Titre de séjour régulier ou récépissé de demande de titre de séjour | |
| <i>Domicile</i> | | |
| Personne locataire de son logement | Copie de la dernière quittance de loyer ou du contrat de location | |
| Personne hébergée | Attestation d'hébergement établie par la personne hébergeante | |
| RESSOURCES ET CHARGES | | |
| <i>Ressources</i> | | |
| Ressources de l'année précédente au dépôt de la demande | Si le dossier est déposé avant le 1er juillet, copie intégrale du ou des dernier(s) avis d'imposition ou de non imposition de tous les membres du foyer | Ces pièces doivent être communiquées pour chacune des personnes majeures membres du foyer, y compris la ou les personnes hébergeantes, selon la situation concernée. |
| | Si le dossier est déposé après le 1er juillet, copie intégrale de la ou des dernière(s) déclaration(s) de revenus de tous les membres du foyer | |
| Autres ressources à déclarer | OU dernière attestation d'allocation chômage pour l'ensemble des membres du foyer OU dernière attestation d'indemnité journalière | |
| | Attestation CAF en cas de perception d'allocations. ET tout justificatif de revenus imposables à l'étranger et converti en euros. | |
| | ET Attestation sur l'honneur | |
| Forte variation de ressources durant l'année du dépôt de la demande | Tout document justifiant cette variation (lettre de licenciement ou d'embauche, indemnité journalière, justificatif de divorce, etc.) | |
| Allocation du RSA socle, ou du fonds national de solidarité ou de l'allocation d'insertion. | Attestation de moins de 3 mois de l'octroi de l'aide | |
| <i>Charges</i> | | |
| Enfants à charge entre 18 et 25 ans | Certificat de scolarité OU titre d'invalidité par enfant majeur | Chaque personne comptée comme à charge du demandeur relève le plafond d'accès à l'aide juridictionnelle. Les enfants mineurs présents au livret de famille sont comptés comme personnes à charge. Les enfants majeurs présents au foyer et déclarés au dossier ne sont comptés que s'ils sont scolarisés. Les parents à charge ne sont comptés que s'ils sont bénéficiaires du RSA, de l'allocation de solidarité ou de l'allocation vieillesse. |
| Parents à charge | Justificatif de l'allocation de solidarité OU de l'allocation spéciale vieillesse OU du RSA du parent à charge | |
| Autre personne à charge | Justificatifs de ressources de la personne à charge. | |
| L'OBJET DE LA DEMANDE | | |
| Le demandeur veut saisir la justice | Expliquez la demande en page 2 du formulaire d'aide juridictionnelle (exposé succinct). | Si possible, le demandeur peut joindre copie de tous les documents nécessaires à la compréhension de la demande (lettre de licenciement, justificatif d'un non-paiement de pension alimentaire, contrat que vous voulez contester, projet d'acte, etc.) |
| Le demandeur veut contester une décision de justice ou son exécution (recours, opposition, appel, cassation) | Copie de la décision de justice contestée Copie des actes d'huissiers reçus. | |
| Le demandeur est convoqué et souhaite se défendre en justice | Copie de la convocation OU assignation OU citation que vous avez reçue. | |
| Le demandeur est victime ou ayant-droit (famille proche) d'une victime d'actes très graves (crime d'atteinte à la personne) | Copie de l'avis à victime ou de la convocation du juge d'instruction | Le demandeur est dispensé de fournir les éléments de ressources dans ce cas précis. |
| Le demandeur est en litige avec l'administration | Copie de la décision administrative attaquée, ou de la lettre de contestation adressée en recommandé avec accusé de réception. | |
| Le demandeur a déjà choisi un avocat et/ou un huissier | Attestation de prise en charge dûment complétée par l'avocat. | |
| La demande ne relève pas du droit pénal (sauf si le demandeur est victime) ou du droit de la famille, et le demandeur est assuré | Attestation de l'assureur déclarant ne pas prendre en charge l'objet de votre procédure. | Le demandeur a-t-il demandé à son assureur s'il bénéficie d'une « protection juridique » ou « défense recours » ? Avant de déposer la demande, vérifiez s'il bénéficie de ce type d'assurance, qui prendra en charge les frais de la procédure! |